

UE : une extension du périmètre de l'ETS qui interroge

Ce devrait être l'une des mesures phares de l'Union européenne pour atteindre son objectif de réduction de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030. La réforme du marché européen du carbone (ETS) ne suscite pourtant pas l'enthousiasme général. Bon nombre d'observateurs craignent en particulier que l'extension du périmètre d'application à de nouveaux secteurs économiques soit une fausse bonne idée. Qu'elle ait comme principal effet de limiter le recours à « *des initiatives qui ont porté leurs fruits* », dicit Dimitri Vergne. En charge des questions environnementales au Bureau européen des unions de consommateurs, il participait vendredi 5 mars à un webinaire organisé par l'Association des journalistes de l'environnement (AJE) en partenariat avec la Fondation européenne pour le climat. La directive efficacité énergétique dans le monde du bâtiment comme les normes sur les émissions automobiles ont selon lui été « *plus efficaces que l'ETS* ». Or avec la réforme, les industriels plaideront inévitablement la redondance des signaux prix et de ce type de réglementations. De la même manière, les politiques nationales pourraient être impactées si l'on ne rehausse pas les objectifs des États membres. Qui auront bon dos alors de se reposer eux aussi sur le marché plutôt que d'investir ou de modifier leur fiscalité comme ils l'ont fait jusqu'alors.

Directrice du bureau français de l'ONG Transport & Environnement, Diane Strauss s'interroge en outre sur le fonctionnement de l'ETS. Si l'on crée un marché de quotas commun à l'ensemble des secteurs, l'effort de réductions d'émissions « *va reposer sur l'industrie et l'énergie car le transport est plus difficile à décarboner* », insiste-t-elle. Avec des marchés séparés, les prix de l'énergie dans les secteurs du bâtiment et du transport augmenteront en revanche fortement... sans modifier le comportement des consommateurs car « *dans ces deux secteurs, la demande est inélastique* », estime Dimitri Vergne. À cela s'ajoute une question d'articulation entre les outils existants. « *Jusqu'alors, on a fait en sorte d'éviter les chevauchements des politiques européenne et nationale* », rappelle Émilie Alberola, directrice de recherche et de l'innovation chez Eco-act. Comment l'ETS dans le bâtiment pourrait-il s'articuler avec le mécanisme français des certificats d'économie d'énergie (CEE) par exemple ? Quoi qu'il en soit, gare enfin à ne pas rater la marche de l'affectation des nouvelles ressources générées par les quotas. Le secteur énergétique a les yeux tournés vers une possible rémunération des émissions négatives qui récompenseront les acteurs capables de stocker du carbone. La députée européenne Catherine Chabaud (Renaissance) aimerait surtout que l'on n'oublie pas « *les mangroves, les marais salants, les herbiers ou le plancton car un écosystème en mauvaise santé ne va plus capter, mais émettre des gaz à effet de serre* ». (O. D.)

SOMMAIRE

NUCLÉAIRE

Russie : Le démarrage de Leningrad 6 prévu fin mars 2

ÉLECTRICITÉ

Gazel Énergie annonce 219 suppressions d'emplois..... 2

Électro-intensifs : l'abattement du Turpe amendé au 1^{er} avril 3

La crise sanitaire frappe RTE 3

Suède : Svenska Kraftnät revoit ses investissements à la hausse de 25 % 4

ÉNERGIE

Rénovation : désaccords sur l'ambition du projet de loi climat 4

États-Unis : Le DoE pousse les pétroliers vers la transition énergétique 5

Australie : EEW va développer un projet d'hydrogène vert de 200 MW 5

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Xavier Bertrand veut soutenir les associations anti-éolien 6

Neoen lance une augmentation de capital pour financer ses projets 6

États-Unis : Année record pour le solaire en 2020 6

TRANSPORT

Europe : VW vise 6 usines de batteries et une capacité de 240 GWh en 2030 7

DOCUMENTS

OFATE - Planification et autorisation des éoliennes terrestres en Allemagne (2/3)..... 8 à 16



L'INDICE DE L'ÉLECTRICITÉ
ENERPRESSE

51,34 € (par MWh)

